

# SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
Estrie  
L'Union des producteurs agricoles

Juin 2020  
Vol. 33, n° 3

## Être essentiel ne sera pas suffisant pour plusieurs



François Bourassa, président

Qui a dit qu'il fallait être gros pour tout chambarder? Un tout petit virus microscopique a réussi à mettre la planète à *Off*. La reprise et la relance seront très difficiles parce que l'incertitude et l'anxiété sont présentes dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les strates de population.

Le secteur agricole et agroalimentaire, même s'il est jugé prioritaire et essentiel, n'a pas échappé à cette turbulence. Les changements rapides et majeurs dans les habitudes alimentaires des consommateurs, additionnés au ralentissement de la transformation causé par les contraintes en sécurité pour les employés, ont demandé beaucoup d'adaptation à tous les maillons de la chaîne. Les coûts et les répercussions à moyen et à long terme sont encore loin d'être comptabilisés en entier.

Malgré l'intervention massive des deux paliers de gouvernement à coup de plusieurs millions de dollars, dans certains secteurs, des entreprises ne passeront pas à travers.

Les consommateurs reconnaissent enfin l'importance de favoriser l'achat local. Espérons que cela dure. L'année 2020 passera à l'histoire. Souhaitons que tous les pays en retirent de bons enseignements.

### Là pour vous

Vos représentants ne sont évidemment pas demeurés les bras croisés pendant cette période. L'Union trime fort afin que les programmes gouvernementaux soient adaptés à la situation.

En Estrie, notons les rencontres régulières entre notre directrice régionale Diane Lacroix et le directeur du MAPAQ, Guy Vallée, ainsi que plusieurs autres partenaires afin de nous assurer que vos intérêts sont bien défendus. Notons aussi qu'un groupe de producteurs diversifiés participe aussi à une conférence téléphonique hebdomadaire avec la ministre de l'Agriculture du Canada et députée de Compton-Stanstead, Marie-Claude Bibeau. D'autres députés de la région ont aussi tenu des séances d'informations pour les producteurs. De plus, la plupart de nos employés sont en télétravail et réussissent à faire cheminer les enjeux qui vous concernent.

Enfin, le Centre d'emploi agricole et le SCF Estrie sont toujours ouverts et répondent à vos demandes. N'hésitez pas à requérir leurs services.

Bon été et un retour graduel à plus de liberté!

### SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la  
Fédération de l'UPA-Estrie  
4300, boulevard Sherbrooke, Québec J1N 2A6  
518 346-8905 (abonnement syndicat)  
Sans frais 1 855 741-8905  
[www.cst-upa.qc.ca](http://www.cst-upa.qc.ca)  
Distribution: fermes familiales de l'Estrie  
Tirage: 2 850 exemplaires  
Dépôt légal: 55% 1488-4372  
Prix de vente au public (hors taxes) : 4,00\$

### ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

### ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905  
[vmarlin@upa.qc.ca](mailto:vmarlin@upa.qc.ca)

Date de tombée: 14 août 2020  
Date de parution: 31 août 2020

### DANS CE NUMÉRO :

Dons aux banques alimentaires.....	3
Recrutez sur le champ!.....	4
Milieus humides et hydriques.....	5
Décès d'Alain Bouffard.....	13
Le CIBLE mobilisé pour l'achat local ...	18

## Bienvenue aux nouveaux membres\*

	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	Corriveau Noémie et Boulangier Rémi		Horticulture et foin	Granit
2.	Érablière EMS SENC	Arsenault Martine et Étienne Blanchette	Acéricole	Frontenac
3.	Péloquin Jade-Audrey et C.-Morin Bruno		Porcine, avicole et maraîchère	Haut-St-François

\*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.



Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'Union envoie une infolettre hebdomadaire à tous les producteurs qui ont un courriel à leur dossier. Plusieurs mesures d'aide importantes pour vous y sont expliquées. Vous ne recevez pas cette infolettre? Assurez-vous que votre courriel est ajouté à votre dossier producteur de l'Union en écrivant au Service des cotisations [cotisations@upa.qc.ca](mailto:cotisations@upa.qc.ca) avec la Direction des affaires publiques et syndicales en copie conforme [daps@upa.qc.ca](mailto:daps@upa.qc.ca).

Retrouvez toutes les informations transmises et mises à jour en continu sur le site de l'Union [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca) en cliquant sur la pastille COVID19.

Vous ou l'un de vos proches n'allez pas bien? N'hésitez pas à contacter Rachelle Houle, la travailleuse de rang pour l'Estrie au 450 768-6995 ou par courriel à [rachellehoule@acfareseaux.qc.ca](mailto:rachellehoule@acfareseaux.qc.ca).

### Bureaux fermés aux visiteurs

Enfin, veuillez noter que les bureaux de la Fédération de l'UPA-Estrie seront fermés aux visiteurs jusqu'au 14 septembre afin de respecter les consignes de la Santé publique.

Le SCF Estrie et le Centre d'emploi agricole poursuivent toutefois leurs activités sur place. Vous pouvez déposer des documents sur une table à l'extérieur des bureaux et quelqu'un se chargera de les transmettre à la bonne personne.

Retrouvez toutes les vidéos et outils promotionnels de cette campagne sur [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)

# MANGEONS LOCAL

Plus que jamais!

# Les productrices et les producteurs agricoles livrent 12 550 \$ de viande et autres produits locaux aux banques alimentaires de l'Estrie

Valéry Martin, conseillère aux communications

S'associant à une initiative des Producteurs de bovins de l'Estrie, la Fédération de l'UPA-Estrie et certains de ses syndicats affiliés ont remis, le 24 avril dernier, 656 kg (1 450 livres) de viande d'une valeur de 6 150 \$ à Moisson Estrie. Cette quantité représente environ 2 900 portions.

« C'est l'initiative de la Tablée des Chefs qui a fourni 800 000 repas aux Banques alimentaires du Québec qui m'a inspiré. Les administrateurs des Producteurs de bovins de l'Estrie ont tout de suite accepté de donner le premier 2 500 \$ qui a ensuite fait boule de neige », a exprimé André Tessier, producteur de bovins à Wotton et président des Producteurs de bovins de l'Estrie.

À cette contribution se sont ajoutées celles de la Fédération de l'UPA-Estrie, des Agricultrices de l'Estrie, du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ainsi que du Syndicat local de l'UPA du Val-St-François et de Sherbrooke. Toute la viande provient de la Boucherie Face de Bœuf qui a elle aussi contribué au don commun.

## Ce n'est pas tout!

Soulignons par ailleurs que d'autres syndicats affiliés à l'UPA-Estrie ont choisi d'effectuer leur don en produits locaux directement à la banque alimentaire de leur secteur. C'est le cas pour les syndicats locaux de l'UPA du Haut-St-François, des Sources et de Coaticook. Les Éleveurs de porcs de l'Estrie ont aussi dirigé leurs dons de viande directement aux banques alimentaires des 7 MRC de l'Estrie.

*Au total, c'est donc 12 550 \$ qui a été remis en dons alimentaires de la part des productrices et des producteurs agricoles de l'Estrie, en plus des dons individuels de producteurs régulièrement acheminés aux banques alimentaires.*

« L'Union des producteurs agricoles et ses affiliés ont toujours été actifs pour supporter les banques alimentaires. La situation exceptionnelle demande un effort supplémentaire et nous répondons présents », a ajouté François Bourassa, producteur laitier et acéricole à Valcourt et président de la Fédération de l'UPA-Estrie.



Katia Palardy de Moisson Haut-St-François et Bernard Lapointe, président de l'UPA du Haut-St-François.



Geneviève Côté, de Moisson Estrie reçoit la livraison effectuée par Pauline Carrier Bouffard, productrice bovine et copropriétaire de la Boucherie Face de Bœuf



Jean-Philippe Richer et Sylvie Ratté du CAB Des Sources entourent Monia Grenier, présidente de l'UPA Des Sources.



Marjorie Tyröler et Isabelle Routhier du CAB de Coaticook.

Les banques alimentaires et les autres organismes fournissant de la nourriture aux moins nantis ont un grand besoin d'aide en cette période de pandémie qui chamboule la vie de toute la population. Moisson Estrie sait où sont les besoins et saura répartir ce don dans son réseau de 47 organismes desservis sur tout le territoire estrien. « En ces temps de crise, c'est beau de voir à quel point les Estriens se serrent les coudes. Ce généreux don nous permettra de nourrir de nombreuses familles qui vivent une insécurité alimentaire pendant la pandémie », souligne Geneviève Côté, directrice générale de Moisson Estrie.

## Campagne de recrutement : J'y vais sur le champ!

### Appelez-nous!

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale

En date du 1<sup>er</sup> juin, et ce, depuis le lancement de la campagne *J'y vais sur le champ* qui a débuté à la mi-avril, le Centre d'emploi agricole de l'Estrie (CEA) a reçu plus de 1 500 candidatures! C'est du jamais vu! Bien entendu, le CEA n'a pas pu placer tous ces candidats. Ils restent alors des centaines de personnes motivées se cherchant un emploi en agriculture. Si vous vous cherchez des travailleurs, veuillez communiquer avec le Centre d'emploi agricole de l'Estrie, la procédure est **simple, rapide et surtout gratuite**.



### Modalités du programme de prime à l'emploi agricole *J'y vais sur le champ*

Ce programme financé par le MAPAQ dans le cadre de la COVID-19, versera aux travailleurs admissibles 100 \$ par semaine (imposable) pour un maximum de 24 semaines et sera en vigueur jusqu'au 31 octobre. Pour y avoir droit, il faut :

- travailler au moins 25 h/semaine dans une entreprise agricole produisant des biens alimentaires;
- être rémunéré au salaire minimum ou au rendement comme le prévoit le *Règlement sur les normes du travail* et être en mesure de fournir des pièces justificatives telles un bordereau de paie;
- être inscrit au [Centre emploi agricole de votre région](#). Un simple coup de fil ou un courriel suffit!

De plus, pour chaque exploitation horticole alimentaire, 5 travailleurs d'expérience rémunérés à 16 \$/l'heure ou moins pourront aussi avoir droit à la prime. Ces derniers devront avoir travaillé pour cette exploitation en 2019 et être en mesure de fournir un T4 ou un relevé d'emploi.

### Saviez-vous que?

Si vous engagez vos propres enfants sur la ferme au salaire minimum et qu'ils font au moins 25 heures par semaine, ils sont admissibles au 100 \$. Ils ne doivent toutefois pas être actionnaires de l'entreprise. Vous pouvez consulter le [www.emploiagricole.com/jy-va-sur-le-champ](http://www.emploiagricole.com/jy-va-sur-le-champ) pour vérifier l'admissibilité de vos travailleurs

Pour toutes questions ou bien pour inscrire votre entreprise communiquez avec Johanick Riendeau au 819 346-8905, poste 114 ou Brigitte Tardif au poste 140 ou bien écrivez au [estrie@upa.qc.ca](mailto:estrie@upa.qc.ca).

### Témoignage

La Ferme Bernier Roberge de Sherbrooke se spécialise dans la culture d'asperges et offre 5 variétés de prunes cultivées de manière écoresponsable. Lyne Roberge, copropriétaire de la ferme, a fait appel au Centre d'emploi agricole de l'Estrie (CEA) puisqu'elle avait besoin de main-d'œuvre et de support.



L'équipe du CEA a alors pris le temps de bien saisir et comprendre les besoins de la Ferme Bernier Roberge. Finalement, la collaboration avec Madame Roberge a été fructueuse. Elle a embauché plusieurs candidats et a pu recevoir la visite d'employés du CEA afin de l'épauler dans cette période anormale et difficile.

Lyne Roberge s'est dite très heureuse du service du CEA de l'Estrie et elle recommande ses services à toutes les entreprises agricoles de la région. Pour connaître tous les services offerts par votre CEA consultez le : [www.emploiagricole.com](http://www.emploiagricole.com).

## Plans régionaux des milieux humides et hydriques

### Les démarches s'amorcent en Estrie

Lise Got, conseillère à l'aménagement et Roberto Toffoli, conseiller en agroenvironnement

Le 16 juin 2017, le gouvernement du Québec a adopté la *loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*. Cette loi vise à moderniser les mesures prévues pour assurer la conservation des milieux humides et hydriques. La loi modifie plusieurs lois dont la *Loi sur l'eau* et prévoit que chaque MRC doit élaborer un Plan régional des milieux humides et hydriques avant juin 2022. Elle modifie également le régime des autorisations environnementales. Ce règlement a fait l'objet de consultations publiques ce printemps, il est en cours d'élaboration.

#### Le plan régional des milieux humides et hydriques

Le plan régional est un outil qui permet aux MRC de mieux planifier leurs actions et leurs interventions relatives à la conservation des milieux humides, particulièrement en intégrant la conservation des milieux humides dans leur schéma d'aménagement.

#### En Estrie

En Estrie, les MRC collaborent pour uniformiser leurs démarches et ainsi rendre leurs actions plus cohérentes à l'échelle régionale. Une première rencontre d'information aura lieu en juin 2020 et présentera la démarche globale. Par la suite, des groupes de travail seront formés au sein de chaque MRC. Les représentants des producteurs agricoles seront consultés durant tout le processus d'élaboration. Les citoyens pourront également apporter leur contribution.

#### L'information aux producteurs

La conseillère en aménagement, le conseiller en agroenvironnement et les membres désignés des syndicats locaux rapporteront les informations aux producteurs via les syndicats locaux et les canaux de communication habituels, dont le *Solidarité agricole*. Vous serez informés et vous pourrez faire part de vos préoccupations sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans durant tout le processus. Plus d'informations sur : [www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/plans-regionaux/index.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/plans-regionaux/index.htm).

#### Avis à tous

### Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est

Étant donné les circonstances actuelles liées à la crise sanitaire, la *Fondation estrienne en environnement* (FEE) a pris la décision de reporter la date de son prochain Gala des Prix d'excellence en environnement. Les détails vous seront communiqués au cours de l'été.



Tous les dossiers reçus pour l'édition 2020 seront conservés, mais ils pourront également être mis à jour lorsqu'une nouvelle date sera fixée. Ceux et celles d'entre vous qui préparent un dossier peuvent le conserver et le peaufiner d'ici la sortie de la nouvelle date limite, initialement prévue le 8 juin 2020.

Nous sommes désolés pour les incon vénients que cela occasionne, mais soyez bien assurés que toutes les candidatures reçues seront prises en considération.

Merci de l'intérêt que vous portez envers le concours des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est.

La Fondation estrienne en environnement  
[info@fondationfee.ca](mailto:info@fondationfee.ca)

# Puits municipaux en milieu agricole des compensations existent

Roberto Toffoli, conseiller en agroenvironnement

Les entreprises agricoles à proximité des prises d'eau potable municipales pourraient être admissibles à des compensations selon un programme du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC). Comme certaines activités agricoles sont interdites autour des prises d'eau potable (ex. : épandage de fumiers, pulvérisation de pesticides), la productivité des parcelles visées s'en trouve réduite. Pour compenser les pertes de rendement et la baisse des revenus, les producteurs peuvent recevoir une compensation financière en s'adressant à leur municipalité.

Les étapes à suivre sont les suivantes :

- Demander à votre municipalité de vous fournir la localisation des aires de protection autour des prises d'eau potable;
- Informer votre municipalité de votre intention de demander une compensation financière;
- Mandater un professionnel habilité (ex. : agronome) afin de préparer un rapport détaillant la baisse des revenus encourue par les restrictions aux activités agricoles;
- Faire le suivi auprès de votre municipalité afin qu'elle dépose une demande de compensations auprès du MELCC.

À noter que tous les frais professionnels liés à une demande de compensation (ex. : honoraires d'agronome, collecte de données, etc.) sont couverts par le programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) du MELCC, en vigueur depuis 2018.

Les demandes d'aide financière doivent être reçues par le MELCC au plus tard le 30 novembre 2021. Toutes les municipalités ont déjà reçu l'information relative à ce programme. Au besoin, peut consulter le site du MELCC : [www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/ppasep/volet2.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/ppasep/volet2.htm)

Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), en vigueur depuis 2014, ainsi que le PPASEP, ont pour but d'assurer la qualité de l'eau à tous les résidents d'une municipalité raccordés à une prise d'eau potable municipale. Il est de la responsabilité de chaque municipalité de bien informer les résidents ainsi que de chaque propriétaire de se conformer aux restrictions imposées dans les aires de protection des prises d'eau potable. C'est une question de santé publique.

Si vous pensez être admissible à une compensation financière, communiquez avec votre municipalité ou avec votre agronome sans tarder.



## Le Fonds de Solidarité Sud a besoin de vous

LE FONDS  
**Solidarité**  
SUD

La pandémie nous ébranle un peu plus chaque jour. Le Fonds Solidarité Sud et ses militants et militantes bénévoles n'y échappent pas. Pour permettre à notre mission de se poursuivre, nous avons besoin de vous.

Avec nos partenaires de longue date que sont l'UPA DI et SOCODEVI, nous veillons à maintenir les communications avec les équipes de dirigeants des organisations du Sud que nous soutenons en Haïti (des cuisines collectives) et au Sénégal (un réseau de 80 femmes apicultrices).

Aujourd'hui, plus que jamais nous avons besoin de votre appui. SVP, permettez-nous de poursuivre notre travail en faisant un don à la hauteur de l'enjeu. Nous continuerons ainsi à prolonger nos solidarités d'ici au-delà de nos frontières. Pour plus d'information, visitez notre page [Facebook](#).



# La veille règlementaire, c'est l'affaire de tous!

*Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale*

Faire de la veille règlementaire c'est s'informer des intentions du milieu municipal, notamment en matière de réglementation. C'est également se bâtir un système de réseautage afin de recueillir de l'information et de la partager au sein de notre organisation.

Ce système de réseautage permet de mieux suivre ce qui se passe sur le terrain et de pouvoir agir le plus rapidement possible lorsque des modifications à la réglementation peuvent avoir un impact sur les activités agricoles ou leur implantation. Travailler avec nos élus en amont des décisions qui sont prises au conseil municipal, c'est toujours plus payant, et ce, pour toutes les parties.

## Comment agir dans votre secteur?

Être proactif et rechercher l'information sur les intentions de votre municipalité

- Lire les communications provenant de la municipalité (ordres du jour, avis-publics, procès-verbaux, infolettres, etc.)
- Lorsque ces communications ne sont pas disponibles en ligne, solliciter le conseil municipal afin qu'elles soient publiées sur le site Internet de la municipalité en question.

Tisser des liens avec les élus municipaux et la communauté afin de travailler en amont des décisions

- Planifier de rencontrer les élus locaux pour leur faire part des défis que vivent les producteurs agricoles.
- Partager vos préoccupations lors des consultations publiques (elles sont actuellement remplacées par des consultations écrites d'une durée de 15 jours et précédées d'un avis public).
- Utiliser les journaux locaux pour diffuser les actions menées par votre syndicat local.

Partager les informations recueillies avec votre organisation

- Relayer à votre conseiller(e) à la vie syndicale et à vos administrateurs les informations pertinentes que vous avez relevées concernant les intentions d'une municipalité.

La conseillère à l'aménagement pourra vous accompagner dans vos démarches auprès des élus locaux (documentation, argumentaire, recherche de comparables, etc.) si des situations demandent d'être suivies.

## Peu d'éléments sont à modifier dans la réglementation touchant l'agriculture sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.

*Lyne Dansereau, urb., chef de section Planification, réglementation et programmes  
Ville de Sherbrooke*

La Ville de Sherbrooke a mis sur pied un comité de révision formé des membres du comité consultatif agricole, de représentants de l'UPA-Estrie et du MAPAQ ainsi que de l'agente de développement agroalimentaire. Plusieurs rencontres, échelonnées de fin 2018 à mars 2020, et l'étude de dix règlements d'urbanisme et général différents (zonage et lotissement, conditions d'émission des permis de construction, etc.) ont été nécessaires. Des thématiques comme l'élevage de porcs en pâturage, les travaux de remblai et déblai, les distances à respecter de nouveaux puits et les territoires de chasse ont été abordées.

Au terme de cet exercice, même si peu de modifications réglementaires sont nécessaires (l'une pour les porcs en pâturage éventuellement et l'autre pour les haies brise-vent), il en résulte que le dialogue établi a été profitable d'une part afin de mieux saisir la réalité des producteurs agricoles, et d'autre part, afin que ces derniers comprennent mieux les diverses normes et règlements applicables. De plus, cet exercice a permis de constater que plusieurs exceptions sont présentes dans la réglementation municipale lorsqu'il s'agit de travaux ou activités agricoles.



SE FORMER  
EN SAVOIR PLUS

## DES POMMICULTEURS AMÉLIORENT EN CONTINU LA PERFORMANCE DE LEUR ENTREPRISE

Mélanie-Éliane Marcoux et Gaétan Gilbert produisent plus de 20 variétés de pommes. En plus de l'autocueillette, ils ont une boutique à la ferme qui attire des milliers de clients chaque saison. Ils participent régulièrement à des formations en gestion affichées sur U+.

« En tant que propriétaires d'une entreprise agricole, nous sommes appelés à toucher à toutes sortes de domaines; la gestion des ressources humaines que le marketing ou les finances.

Il ne faut pas attendre d'avoir un problème avant de suivre de la formation! Les formations données par le Collectif en formation agricole de l'Estrie permettent de développer nos compétences dans toutes les sphères de notre entreprise. Lorsque les pépins arrivent, nous sommes très heureux de pouvoir compter sur des connaissances acquises en période plus tranquille! »

- Mélanie-Éliane Marcoux et Gaétan Gilbert, Verger Gros Pierre, Compton

Maintenir ses connaissances à jour grâce à la formation, c'est une pratique d'affaires stratégique! Osez découvrir ce qu'U+ peut vous apprendre!



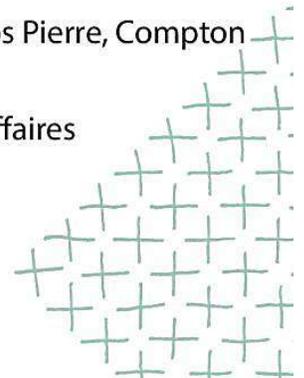
FORMATIONS  
EN LIGNE



FORMATIONS  
EN RÉGION



PLATEFORME DE  
WEBINAIRES



**UPA**  
POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
L'Union des producteurs agricoles

COLLECTIFS RÉGIONAUX EN  
FORMATION AGRICOLE

Il ne s'est jamais formé autant de producteurs et de productrices en Estrie. Les formations en horticulture ont particulièrement eu la cote. Près 175 personnes ont assisté à l'une des 11 formations horticoles.

### Quels sont vos besoins en formation?

Nous vous rappelons qu'il nous faut seulement 10 personnes afin de créer un groupe. N'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins en formation, même les plus inusités!

Que vous ayez besoin de diversifier votre production, de vous perfectionner ou de devenir un maître de la gestion, le Collectif en formation agricole peut créer des cours sur mesure pour répondre aux besoins des producteurs et des productrices de la région. Nous préparons en ce moment le calendrier de la prochaine année et nous avons besoin de connaître vos besoins en formations. Répondez à ces quelques questions pour nous en faire part :

<https://fr.surveymonkey.com/r/formations2020-2021CRFAEstrie>.

Le lien est aussi disponible via la page [Facebook](#) du Collectif en formation agricole de l'Estrie.

Pour toute question ou tout commentaire n'hésitez pas à communiquer avec Johanick Riendeau, répondante en formation agricole au 819 346-8905, poste 114 ou par courriel au [rfaestrie@upa.qc.ca](mailto:rfaestrie@upa.qc.ca).

86 formations

1 072 participants et participantes

26 nouvelles formations



Formation Porcs au pâturage, février 2020 près de 35 personnes présentes

## Nouvelle formation en gestion d'entreprise agricole

# Courte formation pour apprendre à bien gérer une entreprise agricole

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

**Vous sentez qu'il vous manque quelques outils et connaissances pour améliorer le rendement de votre entreprise agricole? Vous souhaitez prendre la relève d'une production existante? Cette formation est pour vous!**

- Formation offerte sur deux ans, d'octobre à mars;
- Donnée en ligne (70 %) et en présence physique (30 %);
- Visionnement des cours selon votre horaire;
- Possibilité d'aide financière et de subvention;
- Perfectionnement en gestion des ressources humaines, financières et des opérations et en développement de plan d'affaires.

*« Les compétences en gestion sont essentielles à la viabilité des fermes d'aujourd'hui. Cette formation répond efficacement aux besoins des productrices et des producteurs de se former à distance, à leur rythme, tout en reconnaissant leurs acquis », se réjouit Maxime Lafond, producteur laitier de Weedon et président du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie.*

Afin de tenir compte des horaires atypiques et des contraintes propres au métier des productrices et des producteurs agricoles, 70 % des cours offerts seront sur Internet et pourront être visionnés à tout moment par les personnes inscrites. Le 30 % restant est offert en présence physique au Cégep de Sherbrooke. Le Centre de formation continue du Cégep de Sherbrooke est le seul au Québec à proposer une telle formule.

La formation est offerte de façon à coïncider avec la période où les activités agricoles sont au ralenti, de la fin du mois d'octobre au mois de mars. Le programme prévoit 750 heures de cours sur deux années et permet d'obtenir une Attestation d'études collégiales (AEC).

### Reconnaissance des acquis

Les participantes et les participants qui possèdent déjà, par leur expérience, certaines des compétences à développer pourraient voir leurs sessions allégées de certains cours.

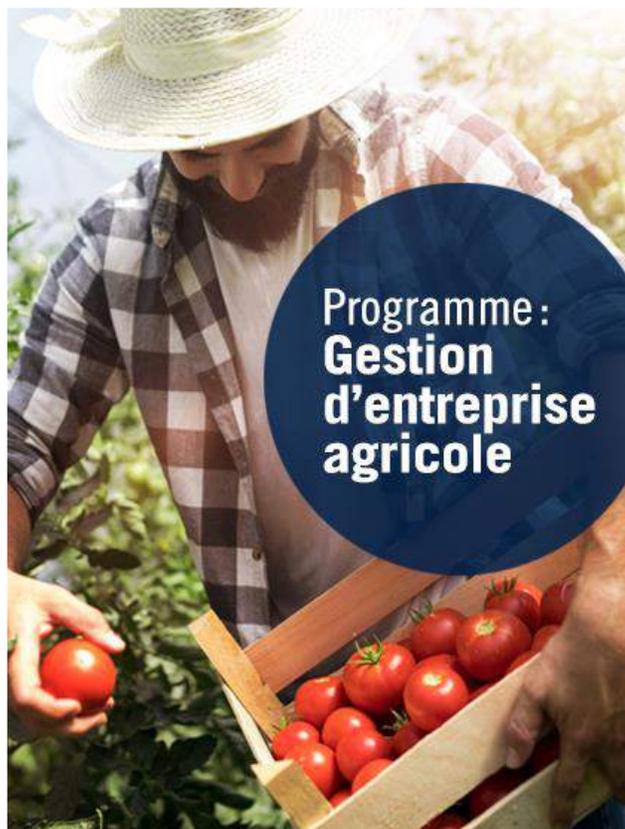
### Expertise agricole au Cégep de Sherbrooke

Le Cégep de Sherbrooke détient une expertise reconnue dans le domaine agricole depuis plusieurs années déjà par l'offre du programme menant à un DEC (3 ans à temps plein) en Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) et par les nombreuses collaborations qu'il a établies dans le milieu.

Pour savoir quel programme correspond le mieux à vos besoins, n'hésitez pas à contacter le Cégep de Sherbrooke.

Contactez-nous : 819 564-6725

[www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea](http://www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea)



## Reconnaissance des acquis (RAC)

### Le parcours hors du commun de Geneviève Martel

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Geneviève Martel est mère de 4 enfants lorsqu'elle décide d'acheter une maison en campagne. C'est sans expérience agricole, mais avec beaucoup d'amour pour le travail qu'elle devient employée à temps partiel d'une ferme laitière. Quelques années plus tard, le plan de relève familiale de l'entreprise pour laquelle elle travaille ne fonctionne pas. Geneviève décide d'acquérir seule l'entreprise laitière, elle devient propriétaire unique en 2014.



Le propriétaire lui enseigne tout ce qu'il sait. Par contre, devant le défi qui l'attend, Geneviève est consciente qu'elle a besoin de toutes les compétences et les connaissances qu'elle peut aller chercher. Mais entre le travail, la reprise de l'entreprise et les quatre enfants, le temps se fait rare pour retourner à l'école à temps plein. C'est au MAPAQ qu'on lui parle de la démarche de la reconnaissance des acquis, plus flexible pour ses besoins. Geneviève appelle aussitôt!

*« Tout ce que j'avais appris à faire à la ferme, je n'avais pas besoin de le refaire. Par exemple, c'est moi qui m'occupais du vêlage à la ferme, je n'ai pas eu besoin de refaire le cours! Par contre, je me suis filmée pendant un vêlage à la ferme pour être évaluée à distance. »*

En faisant la reconnaissance des acquis, elle n'a pas eu besoin de se déplacer tous les jours et elle a fait seulement les cours qui manquaient à son parcours.

*« La reconnaissance des acquis m'a définitivement permis de m'aider à gérer la ferme et à ouvrir mes horizons. »*

*« Je n'aurais pas pu tout laisser tomber pour retourner à l'école à temps plein. La RAC m'a permis d'être une meilleure entrepreneure en allant chercher les connaissances qui me manquaient par le contenu des cours, mais aussi en posant plein de questions aux professeurs! »*

Un cancer qui est revenu trois fois a chamboulé le parcours de Geneviève qui a vendu la ferme en 2018. C'est avec beaucoup de passion qu'elle enseigne maintenant au CRIFA et explique à ses élèves qu'il est possible d'avoir une ferme laitière même si on vient de la ville!

### Inscrivez-vous à un programme agricole offert en RAC dès maintenant

**DEP-CRIFA** : Abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole et travail sylvicole.

Contactez : Angel Buzzell à [Angel.Buzzell@cshc.qc.ca](mailto:Angel.Buzzell@cshc.qc.ca) ou au 819 342-3295.

**AEC-Cégep de Sherbrooke** : NOUVEAU (voir p. 10) Gestion d'une entreprise agricole.

Contactez : Éric Fernet à [Eric.Fernet@cegepshebrooke.qc.ca](mailto:Eric.Fernet@cegepshebrooke.qc.ca) ou au 819 564-6350, poste 5315

# Cent visites de jumelage en moins de deux ans

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE



Déjà deux ans en poste. Je suis toujours aussi fière de travailler à faciliter l'accès au monde agricole. En Estrie, nous avons organisé plus de 100 visites de jumelages entre candidats aspirants-agriculteurs et propriétaires. De ce nombre, 35 ont donné lieu à des négociations, et 18 se sont matérialisées en ententes de location, d'achat, d'expérimentation ou de transfert. Et cela continue!

Malgré la situation causée par la pandémie de COVID-19, le service L'ARTERRE poursuit ses activités de maillage entre cédants et aspirants-agriculteurs afin de faciliter le démarrage et le transfert de nos entreprises agricoles. Les démarches sont en cours avec la coordination provinciale de l'ARTERRE afin d'offrir à nouveau des visites de jumelage en y ajoutant les mesures sanitaires qui s'imposent. D'ailleurs, cette vague de confinement a incité 20 nouveaux aspirants à s'inscrire au service! Oui, plusieurs d'entre eux visent du maraîchage intensif. D'excellents candidats avec expérience sont aussi en recherche de lieux pour s'établir dans d'autres productions.

## Avis de recherche

Voici trois candidats inscrits dans l'ARTERRE qui souhaitent s'installer en Estrie. Avez-vous quelque chose pour eux? Merci de me contacter : [ldesnoyers@upa.qc.ca](mailto:ldesnoyers@upa.qc.ca) ou sur la boîte vocale : 819 346-8905, poste 136.

### Production brebis laitière en production hors sol

- Nous sommes deux ingénieurs juniors agricoles dans la vingtaine désirant démarrer une production de brebis laitière en Estrie. Il s'agit d'un élevage de plus en plus en demande pour la transformation du lait en fromages fins. Depuis plus de deux ans, nous participons régulièrement aux activités liées à cette production chez un membre de la famille. La piquûre pour cet élevage nous pousse donc à démarrer notre propre entreprise. Nous sommes à la recherche d'un lieu de production qui nous permettra à la fois d'y loger nos animaux et de nous loger. À vitesse de croisière, nous prévoyons posséder 300 brebis en lactation. Nous sommes motivés et bien avancés dans nos démarches.
- **Entente souhaitée** : location avec option d'achat dans huit ans.
- **Lieu** : Dans un rayon de 30 minutes d'Ayer's Cliff.

### Foin de commerce

- Bonjour, je suis une personne débrouillarde qui aime les sciences, la nature et qui aime développer ses connaissances. J'aimerais me lancer en agriculture avec la culture de foin de commerce. Je cherche une terre cultivable propice pour le foin avec ou sans maison. Si les propriétaires souhaitent rester encore dans la maison existante, on peut s'arranger sans problème.
- **Lieu** : Si possible, j'aimerais être à une distance de maximum 35-40 min de Sherbrooke (secteur Deauville).

### Érablière avec contingent

- Jeune couple passionné d'acériculture voulant prendre les rênes d'une cabane à sucre en Estrie. Nous souhaitons trouver une érablière en fonction, avec contingent, pour réaliser notre projet de vie. Nous désirons travailler avec un propriétaire d'une sucrerie, fier de ce qu'il a accompli et qui a à cœur la pérennité de son entreprise.
- **Entente souhaitée** : Nous sommes ouverts à l'achat ou au transfert progressif. Avec ou sans résidence.

**L'ARTERRE** est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec. L'approche est tout d'abord confidentielle, d'où le peu d'information sur les candidats sur le site public. [www.arterre.ca/estrie](http://www.arterre.ca/estrie).

## Décès d'Alain Bouffard

# Un legs qui s'étend sur des acres et des générations

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

À 69 ans, Alain Bouffard s'est éteint le 18 mai dernier.

Père de 12 enfants avec son épouse Pauline Carrier depuis 45 ans et copropriétaire d'une ferme familiale de 700 vaches de boucherie et de 800 bouvillons, de trois boucheries en Estrie, d'une importante entreprise de foin de commerce et d'un abattoir, Alain Bouffard est un pilier important de l'industrie bovine et de l'agriculture en Estrie.

Fier de ses enfants, de ses petits-enfants et de son entreprise, précurseur, vif, bâtisseur, travaillant, passionné, impressionnant, actif, inspirant, humble et heureux, sont autant de qualificatifs qui décrivent cet homme d'exception qui a largement contribué au milieu agricole.



Alain Bouffard et Pauline Carrier lors de la visite des Producteurs de grains du Québec sur leur ferme à l'été 2018.

Ce fut un honneur et un privilège de travailler avec Alain Bouffard pendant les 11 dernières années au sein de notre conseil d'administration. Les Producteurs de bovins de l'Estrie, de même que tous les employés et administrateurs de la Fédération de l'UPA-Estrie, désirent offrir leurs plus sincères sympathies à la belle et grande famille Bouffard.

## Covid-19 – Restez informé!

Les PBQ sont très actifs sur tous les plans depuis la déclaration de la pandémie afin d'assurer la poursuite des activités des fermes de bœufs et de veaux pendant et après la crise. Pour rester informé, abonnez-vous à l'infolettre [La Minute bovine](#) sur le site [bovin.qc.ca](http://bovin.qc.ca) et rejoignez le groupe Facebook [Les Producteurs de bovins du Québec](#).

Également, les producteurs vache-veau ont accès à la page Facebook d'information sectorielle [Les Producteurs de veaux d'embouche du Québec](#). N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des préoccupations ou si vous avez des questions.

## Certification VBP+ : Félicitations aux 15 fermes certifiées en Estrie!

Les Producteurs de bovins de l'Estrie ont été très dynamiques dans la dernière année en accompagnant les producteurs dans le virage VBP+. Jusqu'à maintenant, 15 fermes ont reçu leur certification.

*Toutes nos félicitations à : ferme Bouffard et Cie ltée, Ferme des Quatre-Vents, Ranch Clifton SENC, Ferme Patry, Ferme La Vilandroise, Ferme Le Boisé sucré SENC, Tristan J Sparkes, Ferme Érapolait, Ferme Denis et Diane Raymond, Ferme Jocelyn Lapointe, Ferme Majham, Ferme Petit Québec SENC, Percusin Holstein Enr, Lafaille et fils ltée, J.P. Roy et Fils inc.*

Ces entreprises se sont engagées dans cette démarche volontaire qui donne la garantie aux consommateurs que le bœuf qu'ils consomment a été produit en respectant les normes de salubrité, le bien-être animal et l'environnement. Pour certifier votre entreprise, contactez Nathalie Côté des PBQ au 450 679-0540, poste 8460.

# La campagne 2020-2021 du Programme de paiements anticipés est lancée

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Géré par les Producteurs de grains du Québec (PGQ), le Programme de paiements anticipés est un programme qui offre un prêt sans intérêt à tout producteur qui en fait la demande. Il permet ainsi au producteur de bénéficier d'une avance de fonds, afin d'augmenter ses liquidités au moment des semis ou de la récolte. L'intérêt sur le premier 100 000 \$ est entièrement payé par un programme fédéral qui vise à favoriser la commercialisation des récoltes des producteurs en garantissant le remboursement des avances qui leur sont consenties. Les avances sont effectuées sur les récoltes de grains commercialisés, les récoltes de grains autoconsommés n'étant pas admissibles au programme.

## Admissibilité au programme

Afin d'être admissibles au programme, un producteur doit remplir certaines conditions. En plus d'être citoyen canadien ou résident permanent, il doit être reconnu comme producteur agricole, avoir payé toute somme due aux PGQ ainsi que sa cotisation à l'UPA, avoir semé et être responsable de la mise en marché de sa récolte produite en 2020 et avoir une couverture d'assurance sur les produits de ferme en stock. Quant aux récoltes, elles doivent notamment être entreposées en bonne condition et destinées à être commercialisées.

## Comment ça fonctionne ?

Pour leur récolte destinée à la commercialisation, les demandeurs ont droit à une avance sans intérêt de 100 000 \$ et à une avance totale pouvant aller jusqu'à 1 M\$. Le montant de l'avance est calculé ainsi :

*Hectares ensemencés X rendement probable X taux d'avance unitaire pour l'ensemencement*

**Taux d'avance unitaire pour l'ensemencement de certains grains**

Récolte admissible	Taux – régie conventionnelle	Taux – régie biologique
Avoine fourragère	82 \$	174 \$
Blé de consommation humaine	130 \$	203 \$
Blé fourrager	121 \$	203 \$
Mais grain	97 \$	232 \$
Orge fourragère	92 \$	213 \$
Seigle	97 \$	227 \$
Soya	210 \$	402 \$

Dès que le producteur commence à vendre sa récolte, il doit rembourser son avance. Pour se faire, il doit vendre sa récolte à un acheteur autorisé, en avisant ce dernier que le montant de la transaction doit être remis aux PGQ, qui gèrent le programme, dans les 14 jours suivant la livraison. Les PGQ remboursent alors le prêt et remettent le solde restant au producteur. Une liste des acheteurs autorisés est également mise à jour et publiée à l'automne. Quant à la date limite pour le remboursement de l'avance, elle est fixée au 30 septembre 2020.

## Pour s'inscrire

Afin de bénéficier du programme, un producteur doit remplir le formulaire d'inscription, lequel contient un tableau des superficies ensemencées, par grains destinés à être commercialisés et pour lesquels une avance est demandée. Le formulaire dûment rempli doit parvenir aux PGQ avant le 30 juin 2020. À la réception du formulaire d'inscription, un accord de remboursement et ses annexes sont envoyés au producteur. Les documents doivent être signés et retournés par la poste aux PGQ. Pour connaître tous les détails du programme et avoir accès au formulaire d'inscription, consultez le site des Producteurs de grains du Québec, sous l'onglet « [Campagne 2020-2021 du programme de paiements anticipés](#) ».

## Visionnez la chaîne YouTube des Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec rendent accessibles une foule d'informations et de webinaires via leur chaîne [YouTube](#). Tendances du marché, calcul des coûts de production, gestion des résidus de culture ne sont que quelques-uns des sujets abordés. Trouvez le lien sur la page [www.pgq.ca](http://www.pgq.ca).

# Ravageurs des céréales : la prévention est la clé!

*Geneviève Pilon, DTA, Conseillère - grandes cultures et  
Priscila Petrauskas, B. Sc. A., Spécialiste-ennemis des cultures,  
Club agroenvironnemental de l'Estrie*



Depuis déjà quelques années, nous pouvons observer une augmentation importante des superficies cultivées en céréales en Estrie. En effet, en 2017, il y a eu 5 400 hectares ensemencés en blé comparativement à 2 100 hectares en 2013. L'engouement pour ces plantes annuelles est compréhensible parce que bien implantées, elles rapportent un revenu intéressant. Elles se sèment plus tôt en saison que les autres cultures annuelles et elles s'intègrent bien dans la rotation de cultures. Toutefois, la question se pose.

## Savez-vous comment prévenir les dommages causés par les ravageurs des céréales?

Au Québec, trois ravageurs des céréales sont présentement étudiés et dépistés annuellement par le Réseau d'avertissement phytosanitaire (RAP).

Le premier ravageur dépisté en saison est la **mouche de Hesse**. Elle est dépistée en mai dans le blé d'automne et en juin dans le blé de printemps lorsque la culture est au stade montaison. Elle se retrouve également dans l'orge et le seigle. Le froid et la sécheresse stoppent le développement de l'insecte. La conséquence principale des plants infestés est un retard de croissance.



Pupes de mouches de Hesse

Le **criocère des céréales** est dépisté au stade gonflement de la céréale. Ce coléoptère est moins charmant par son apparence. La larve du criocère, d'apparence bossue, s'enduit de ses déjections. L'adulte et la larve causent de longues stries claires sur les feuilles. Les dommages de ce ravageur sont très souvent remarqués dans les champs de céréales. Il est donc important de le dépister pour savoir s'il y a équilibre entre le ravageur et les ennemis naturels.



Dommages du criocère des céréales

Finalement, la **cécidomyie du blé** est dépistée 4 à 5 jours avant l'épiaison. Cette petite mouche hiberne à l'état de larve mature dans le sol. L'hibernation de la larve peut durer plusieurs années. Elle attend que les conditions humides du sol redeviennent propices. Il est important de retenir que les dommages sont observés seulement si l'insecte est synchronisé avec le stade phénologique de la plante. La larve se nourrit sur la surface des grains de blé en développement; créant des grains mal formés et des épis sans grain.

En conclusion, la prévention et le dépistage des céréales sont la clé pour éviter des pertes de rendement et pour prévenir les dommages de certains insectes. Il est important d'avoir une bonne densité de semis et un champ uniforme, car les plants avec un retard de croissance sont souvent les plus vulnérables. Évidemment, la rotation de cultures avec des plantes non hôtes de l'insecte est à prioriser. Le contrôle des mauvaises herbes et des plantes spontanées n'est pas à négliger parce qu'elles peuvent servir de site de ponte pour certains ravageurs. La gestion des résidus de cultures est aussi importante. Plusieurs méthodes de lutttes peuvent être mises en place pour réduire l'incidence des ravageurs et éviter des pertes économiques. Le dépistage des champs reste le meilleur moyen pour connaître la situation et permettre à votre conseiller de proposer des méthodes de prévention adéquate selon votre situation.



© ARVALIS - Institut du végétal  
Cécidomyie du blé et ses dommages

Pour effectuer le suivi de vos champs de céréale, contactez un conseiller du Club agroenvironnemental de l'Estrie. Nous avons l'expertise pour vous accompagner!

[club-info@cae-estrie.com](mailto:club-info@cae-estrie.com) ou 819 820-8620

# Projet de bandes riveraines élargies en milieu agricole

Nicolas Bousquet, biol., chargé de projets terrain,

Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François  
(COGESAF)



L'objectif du projet de bandes riveraines élargies en milieu agricole est d'accompagner les producteurs agricoles intéressés à l'identification d'une bande riveraine élargie (minimum de 5 mètres de largeur) sur leur propriété. La bande riveraine élargie est **un outil comportant plusieurs bienfaits et rôles importants à la fois pour l'environnement et pour le producteur agricole.**



1. Rempart contre l'érosion des rives, pour stabiliser la superficie de votre champ.
2. Barrière contre les apports en nutriments et en sédiments aux plans d'eau, pour éviter des contaminations de l'eau.
3. Brise-vent naturel, pour protéger vos cultures.
4. Habitat et corridor écologique pour la faune et la flore, pour augmenter la biodiversité et la pollinisation de vos cultures.
5. Régulateur du cycle hydrologique.



**L'échange de parcelle** est aussi possible pour les producteurs qui désirent convertir une parcelle de champs en bande riveraine, pour ensuite convertir l'équivalent en superficie d'une autre parcelle en production agricole.

Ce projet est **100 % sur une base volontaire** et il ne vise pas l'implantation de végétaux, mais tout simplement de laisser la nature faire son travail de végétalisation! Pour participer au projet, il suffit de contacter un des responsables. Une visite de votre propriété sera ensuite effectuée pour définir les secteurs à baliser. Aucun frais n'est requis et un suivi sera assuré au cours des deux prochaines années.

Ce projet de bandes riveraines élargies en milieu agricole est piloté par le COGESAF en étroite collaboration avec la MRC des Sources, la MRC de Coaticook et le Club agroenvironnemental de l'Estrie. Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 2 du programme Prime-Vert.

Nicolas Bousquet, biol.  
Chargé de projets terrain  
COGESAF  
Cell. 819 212-1824

Krystal Coddington  
Conseillère – Grandes cultures  
Club agroenvironnemental de l'Estrie  
Cell. 819 578-9530

COVID-19

Préoccupé par votre santé  
et celle de vos proches, mais aussi par  
la santé financière de votre entreprise?

Restez informé!

Québec.ca/coronavirus  
Sans frais : 1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

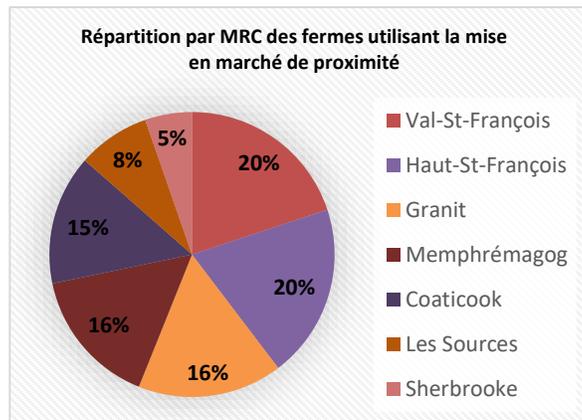
# Les défis de la mise en marché de proximité à l'heure de la COVID-19

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

Que ce soit par la vente directe à la ferme, par les paniers de légumes ou par leur participation aux marchés publics, de nombreux agriculteurs optent pour la mise en marché de proximité afin d'offrir aux consommateurs le fruit de leur travail. En effet, une ferme sur cinq au Québec effectue de la vente directe d'un ou plusieurs produits. En Estrie, 24 % des fermes se livrent à ce type de mise en marché. Si, selon une enquête nationale menée par l'Université Laval, les circuits courts et la mise en marché de proximité améliorent la satisfaction générale des agriculteurs relativement à leur métier, les défis sont tout de même nombreux, surtout en ces temps de pandémie.

## Portrait de la mise en marché de proximité

Selon les données du recensement 2016 de Statistiques Canada, 658 fermes estriennes ont déclaré s'adonner à l'un ou l'autre des modèles de vente en circuit court, soit la vente directe à la ferme, la vente en marché public ou au moyen de l'agriculture soutenue par la communauté (abonnement aux paniers). Proportionnellement, les fermes estriennes sont plus nombreuses à opter pour ce type de mise en marché que la moyenne québécoise. Ceci s'explique probablement par le fait que l'Estrie compte également un nombre important de fermes de petite taille (37 % des fermes de l'Estrie contre 32 % au Québec), qui produisent en dehors des grands circuits bioalimentaires et qui misent sur un contact direct avec leurs clients pour écouler leurs produits.



## Une saison sous le signe de la COVID-19

Depuis que la pandémie de COVID-19 a atteint le Québec, au début du mois de mars, l'ensemble de la chaîne alimentaire du Québec a dû faire face à de nombreux défis et l'été qui s'annonce bousculera bien des façons de faire. Tout d'abord, la crise actuelle a certainement des impacts positifs pour l'achat local. Un sondage produit au mois d'avril par la firme Inbe, qui se spécialise en

recherche sur le développement de marchés, le confirmait. Parmi les changements les plus significatifs survenus chez les répondants, on notait l'importance de mieux planifier les achats alimentaires, de minimiser les déplacements, de cuisiner davantage et d'acheter plus de produits locaux. Le recours aux produits locaux était évoqué pour des raisons de sécurité alimentaire, pour l'importance de connaître la provenance des aliments et par solidarité pour l'économie d'ici. Par ailleurs, jamais l'abonnement aux paniers de légumes n'a été aussi populaire.

La situation obligera toutefois les producteurs qui s'adonnent à la mise en marché de proximité à adapter leurs services afin de respecter les mesures édictées par l'Institut national de santé publique (INSPQ). Que ce soit dans les marchés publics, dans les kiosques à la ferme, dans les points de livraison ou lors des activités d'autocueillette, les mesures de distanciation physique et le matériel de protection seront la norme. De plus, il faudra mettre de côté les activités d'animation connexes, les dégustations de produits, les aires de repos ou de pique-nique. En résumé, les producteurs doivent s'en tenir au service essentiel qu'est la vente de produits alimentaires. Si certains craignent qu'on y perde en convivialité, pour d'autres, c'est la relation bâtie au fil des ans avec leurs clients qui permettra de conserver cette humanité qui caractérise la mise en marché de proximité et les circuits courts.

Il n'en reste pas moins que les défis logistiques sont au rendez-vous. C'est pourquoi, afin d'aider les producteurs et les marchés à appliquer les mesures de l'INSPQ, le MAPAQ a mis en ligne des [guides pratiques](#). N'hésitez pas les consulter afin d'offrir à vos clients, ainsi qu'à vous-même et vos employés, un environnement sécuritaire.

[www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes](http://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes), puis cliquez sur l'onglet Secteur bioalimentaire.

Répartition des fermes en Estrie selon le type de mise en marché de proximité\*

	Total	Vente à la ferme	Marché public	Agriculture soutenue par la communauté
Estrie	658	608	149	34
Val-Saint-François	131	125	19	4
Haut-Saint-François	130	123	15	9
Granit	108	103	11	3
Memphrémagog	103	97	21	7
Coaticook	97	90	24	6
Les Sources	54	50	9	1
Sherbrooke	35	32	4	4

Source : Statistiques Canada, recensement agricole 2016 \*Les fermes peuvent utiliser plus d'un moyen de mise en marché

## Mobilisation pour encourager l'achat local

*Etienne Fremond, directeur, Conseil de l'Industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

Les acteurs du secteur bioalimentaire de l'Estrie ont décidé de se mobiliser pour encourager la consommation locale. Depuis le début de la crise, nous constatons la multiplication des initiatives en faveur de l'achat de produits régionaux. Afin de centraliser l'information dans un outil facile d'utilisation, l'ensemble des initiatives est regroupé depuis quelques semaines en un seul et même endroit sur le site [createursdesaveurs.com](http://createursdesaveurs.com).



La page « Initiatives pendant le confinement » réunit toutes les solutions régionales pour encourager la consommation locale. D'une véritable utilité pour le consommateur qui souhaite se retrouver au travers des multiples initiatives mises en place par différents acteurs. En plus d'être un canal de diffusion pour les acteurs du milieu agroalimentaire, la page permet certainement de valoriser le travail remarquable de chacun.

On y retrouve les alternatives des épiceries, les boutiques en ligne comme Maturin ou le site du Comptoir gourmand du Centro qui regroupent et livrent les produits régionaux en une seule commande.

Les plateformes, transactionnelles ou non, portées par les MRC permettant de regrouper l'offre localement. Les initiatives provinciales comme Le Panier bleu ou la campagne *Mangeons local plus que jamais!* de l'UPA y sont mentionnées. On retrouve, bien sûr, l'ensemble des boutiques en ligne des producteurs ou transformateurs Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.

Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est tient à féliciter tous ceux et celles qui ont contribué à ces solutions qui méritent d'être soulignées. Nées dans un contexte de crise, nous avons confiance que ces initiatives permettront de compléter l'offre actuelle, tout en offrant des alternatives d'approvisionnement locale.

Ce projet a été réalisé grâce au financement provenant d'une entente entre les MRC de l'Estrie, incluant la Ville de Sherbrooke, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Fédération de l'UPA-Estrie. Participent aussi : Desjardins, Tourisme Cantons-de-l'Est ainsi que les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

### Etienne Fremond est officiellement notre directeur

*Yves Vaillancourt, producteur de fraises, président du CIBLE*

Le CIBLE annonce la confirmation d'Etienne Fremond, au poste de directeur. Après des études en commerce et marketing spécialisées dans l'agroalimentaire en France, il obtient un poste de représentant des ventes dans une coopérative en produits agricoles. Etienne a rejoint l'équipe du CIBLE depuis maintenant deux ans, d'abord à titre de conseiller en développement bioalimentaire puis en intérim de direction depuis le mois de janvier. Ce changement de direction permettra à la marque de poursuivre son cheminement entamé il y a maintenant 10 ans et qui regroupe à ce jour un réseau de 175 entreprises. M. Fremond veillera au bon fonctionnement de l'organisme, notamment en assurant le rayonnement de la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.



Dans un contexte si particulier où l'achat local est au cœur des préoccupations et les modes de consommation en évolution, l'organisme continuera à s'adapter pour mieux répondre aux besoins des entreprises bioalimentaires de la région.

## Vincent Lachance, fier des gains réalisés

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale

S'IMPLIQUER C'EST  
**BÂTIR**  
L'AVENIR

### Pourquoi s'impliquer?

Vincent Lachance a toujours trouvé le temps de s'impliquer dans sa communauté. Il a commencé dès l'âge de 16 au sein du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE). Il fut notamment inspiré par son frère et sa belle-sœur, propriétaires de la Ferme Kajo à Coaticook, déjà impliqués à l'UPA. Cela s'est donc fait tout naturellement. Vincent fait maintenant partie du Syndicat local de l'UPA de Coaticook depuis plusieurs années.

Vincent souhaitait faire avancer les demandes des producteurs de son coin. Il a vite compris que s'il voulait que certains dossiers avancent, il devait s'impliquer et prendre part aux discussions. Le côté social, les rencontres entre producteurs, les échanges, les diverses discussions sur les différentes manières de faire concernant la gestion des pâturages, des animaux, de l'aménagement des bâtiments, etc. font aussi partie des éléments qui le motivent.



Copropriétaire de la ferme Comptal inc.  
Exploite 115 têtes, dont 65 en lactation  
sur 218 hectares à Compton.

### Plus grandes réussites syndicales

C'est certainement les gains réalisés dans le dossier des taxes foncières agricoles à Compton qui le rendent le plus fier. « C'était un très gros enjeu. Il y avait un gros manque d'information au municipal quant à la réalité agricole. » Par son travail, Vincent a pu amener ses idées et mobiliser d'autres producteurs. Ensemble, ils ont pu former les élus municipaux et les sensibiliser au monde agricole. Il souligne enfin les nombreuses satisfactions et expériences vécues pendant sa période à la relève agricole.

Pour vous informer sur les façons et les outils vous permettant de vous impliquer aussi, visitez le site de l'Union à la page : [www.upa.qc.ca/fr/s-impliquer](http://www.upa.qc.ca/fr/s-impliquer).

## Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

### Tout une reconnaissance pour Denise Isabel Richard

Valéry Martin, conseillère aux communications

UPA POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
Frontenac

Femme de tête, de droiture, de détermination et de cœur, Madame Denise Isabel Richard, autrefois propriétaire de la Ferme Bellevue du lac SENC à Saint-Romain, vient de recevoir la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés! L'honorable J. Michel Doyon, 29<sup>e</sup> Lieutenant-gouverneur du Québec, récompense par ce geste, l'engagement bénévole social ou communautaire soutenu d'une personne de plus de 64 ans qui a contribué au mieux-être de son milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme.

Malgré la surcharge de travail à la ferme et une vie familiale bien remplie, Denise Isabel Richard a toujours trouvé le temps de s'impliquer dans divers organismes religieux, scolaires et sociaux. Elle s'est longtemps impliquée à l'Association des propriétaires riverains du lac Saint-François, chez Agropur et au Syndicat de l'UPA de Frontenac. Pendant 25 ans, elle a aussi œuvré comme présidente du Club Ayrshire des Érables au sein duquel elle a participé activement à l'organisation d'expositions régionales et provinciales de la race Ayrshire.

Son engagement a toujours eu comme objectif de faire valoir son métier, de le protéger face à diverses situations et de le faire connaître aux autres. Toutes nos félicitations pour ce bel hommage!

En raison de la COVID, les cérémonies de remise des médailles du lieutenant-gouverneur prévues en avril et en mai ont malheureusement été annulées. La récompense a toutefois été postée à Mme Isabel Richard puis, elle a reçu un appel de l'honorable M. Doyon.



Thème :  
MIEUX GÉRER SON STRESS  
EN TEMPS DE CRISE



## Conférences-discussions « Gérer le stress en temps de crise » offertes gratuitement en Estrie

Le monde agricole québécois vit des moments difficiles : morosité, commentaires exprimés ouvertement sur les réseaux sociaux, l'incertitude des prix ou la fragilité des rendez-vous entre les consommateurs et les producteurs et productrices.

Tout le monde s'entend pour dire que l'agriculture est un service essentiel durant cette pandémie, mais le cœur, la tête, le dynamisme, la volonté de livrer jour après jour un produit de qualité, nous semblent précaire.

C'est pour faire face à ces défis que les Agricultrices du Québec (AQ) et les Agricultrices de l'Estrie invitent les productrices agricoles de la région à participer à une conférence-discussion sous le thème de la gestion de stress en temps de crise.

### Webinaire avec Pierrette Desrosiers

Six conférences-discussions gratuites sont prévues sous ce thème en Estrie avec la conférencière et psychologue du travail spécialisée dans le domaine agricole, Pierrette Desrosiers (webinaire préenregistré).

La conférence permettra de mieux comprendre pourquoi et comment certaines personnes gèrent mieux l'incertitude et arrivent à mieux s'adapter en période de crise.

### Discussions avec Rachelle Houle, travailleuse de rang

Une période d'échange et de questions, animée par la travailleuse de rang de l'Estrie, Rachelle Houle, suivra la présentation de Mme Desrosiers.

- Quoi :** Conférence-discussion « Comment gérer son stress en temps de crise »  
**Quand :** Du 16 juin 2020 au 16 juillet 2020, 19 h 30 (voir plus bas\*)  
**Où :** Zoom (inscriptions obligatoires)  
**Coût :** Gratuit

L'événement est gratuit et ouvert à toutes les productrices agricoles de l'Estrie. Les participantes doivent toutefois préalablement s'inscrire sur le [site internet](#) ou via l'événement Facebook des Agricultrices du Québec.

- 16 juin 2020 : [Atelier du Val-Saint-François et Sherbrooke](#)  
 29 juin 2020 : [Atelier du Memphrémagog](#)  
 6 juillet 2020 : [Atelier de Coaticook](#)  
 9 juillet 2020 : [Atelier du Haut-Saint-François](#)  
 13 juillet 2020 : [Atelier des Sources](#)  
 16 juillet 2020 : [Atelier Frontenac et Granit](#)



\*Les dates des conférences-discussions peuvent être modifiées en fonction de la météo et du travail au champ. L'heure de début des ateliers est prévue à 19 h 30.